

MÉTHANISATION & TERRITOIRE



Équipe responsable de la Centrale Biogaz des Coëvrons

SPÉCIAL PARTENARIAT ET SÉCURITÉ

- ✓ UNE STRATÉGIE PORTEUSE D'AVENIR
- ✓ SÉCURITÉ ET TRAÇABILITÉ SUR LE SITE DU MANS
- ✓ LA SÉCURITÉ, PRIORITÉ D'ENGIE BIOZ
- ✓ DES PARTENARIATS GAGNANT-GAGNANT AVEC NOS PRESTATAIRES DE SERVICES



“NOTRE STRATÉGIE EST PORTEUSE D’AVENIR”

Antoine de La Faire prend la présidence d’ENGIE BioZ au moment où l’entreprise accélère sa croissance et le développement des énergies renouvelables s’impose comme une nécessité pour notre pays.



© Antoine Meysommier

Antoine de La Faire

Comment percevez-vous la stratégie mise en place par ENGIE BioZ ?

Antoine de La Faire (A.L.F.) : Elle est enthousiasmante, mobilisatrice et porteuse d’avenir ! Notre stratégie est au cœur d’une économie circulaire qui consiste à traiter des matières organiques de différentes natures, notamment agricoles, et à les valoriser par la production de biogaz et de digestat pour les agriculteurs partenaires. Cette boucle s’avère très stimulante car elle permet de produire une énergie renouvelable injectée dans les réseaux locaux et valorisée sur place. De plus, la stratégie d’ENGIE BioZ s’inscrit résolument dans une dynamique nationale ambitieuse compte tenu de la volonté politique française et européenne d’accroître notre autonomie énergétique. Le contexte international amplifie la nécessité pour les pays européens de gagner en autonomie et donc d’augmenter les productions locales d’énergie. Le biométhane est une excellente réponse à cet enjeu. Sur le plan compétitif, le biométhane est aussi une bonne option car notre filière, gagnant en maturité, doit voir ses prix baisser graduellement dans un contexte haussier des énergies. Il faut aussi souligner qu’ENGIE BioZ prend soin de construire des partenariats dans la durée avec des agriculteurs, des industries agroalimentaires, des coopératives ou encore des sociétés d’économie mixte. Le modèle apporte de la sécurité en se basant sur un approvisionnement mixte d’origine agricole et industrielle. Nous cherchons d’ailleurs à encore mieux accompagner nos partenaires industriels sur le traitement des déchets à déconditionner avec le développement de nos capacités.

Quel regard portez-vous sur la méthanisation territoriale, ce concept développé par ENGIE BioZ ?

A.L.F. : Il s’agit d’un modèle vertueux car il permet de bien s’ancrer dans les territoires et de travailler très en amont avec les acteurs

locaux. Et il contribue à répondre à des problématiques comme celle de l’agriculture qui souhaite valoriser des matières agricoles et utiliser des fertilisants organiques. Ou encore celle des industriels de l’agroalimentaire qui cherchent des débouchés pour leurs coproduits et déchets. Aujourd’hui, la taille des installations d’ENGIE BioZ est intermédiaire. Cela permet de drainer des flux sur un territoire à taille raisonnable, limite les rayons d’approvisionnement et facilite l’acceptabilité sociétale et une bonne intégration sur les territoires.

Par ailleurs, nous constatons un attrait croissant de la part des collectivités locales pour cette énergie de proximité qu’est le biométhane.

Selon vous, pourquoi un agriculteur choisirait de rentrer dans un projet de méthanisation porté par ENGIE BioZ ?

A.L.F. : Nos équipes connaissent l’agriculture, comprennent les attentes et les enjeux des agriculteurs, et sont donc en mesure de proposer un modèle intéressant pour les agriculteurs, d’un point de vue technique, économique et environnemental. C’est un point fort. Nous savons aussi nous adapter sur le type d’intrants, les volumes proposés, nous avons des experts pour gérer la logistique et nous faisons tout pour comprendre les contraintes agricoles. Nous assurons un service de qualité, rendu à l’agriculteur. Nous avons encore progressé sur cette prestation avec l’accent mis sur les performances agronomiques attendues par nos partenaires. Dans le cadre des projets agricoles, les agriculteurs doivent avoir la capacité à tenir dans la durée, certains dossiers pouvant nécessiter 10 ans avant l’exploitation. ENGIE BioZ a la capacité à gérer ces projets sans que les exploitants aient à prendre des risques, y compris au niveau du financement. Nous sommes également particulièrement vigilants quant à l’impact de nos installations sur les riverains. Dans le respect des uns et des autres, notre démarche a pour but de

“
NOUS
CONSTATONS
UN ATTRAIT
CROISSANT DE
LA PART DES
COLLECTIVITÉS
LOCALES

“
NOS ÉQUIPES
FONT LA FORCE
D'ENGIE BIOZ

favoriser la tranquillité des agriculteurs et d'éviter les effets rebonds. Nous visons une qualité d'exploitation irréprochable et un impact environnemental positif sur le cycle de l'activité.

Que pensez-vous de la critique faite à la filiale allemande sur le détournement de terres agricoles au profit exclusif de la production de biogaz ?

A.L.F. : On ne peut pas comparer la situation française à celle de nos voisins allemands. Les apports en cultures principales dans les méthaniseurs sont limités à 15 % en France. ENGIE BIOZ respecte ce principe, qui sera d'ailleurs l'un des trois points audités pour la certification RED 2 (Renewable Energy Directive version 2) à venir. La durabilité des matières qui entrent dans le méthaniseur avec la mise en place d'une traçabilité de la parcelle jusqu'au retour au sol sera aussi contrôlée. L'analyse du cycle de vie du CO2 constituera le 3^e point.

Comment voyez-vous l'entreprise à 5 ans ?

A.L.F. : Mon ambition est de continuer à déployer ce modèle ancré sur les territoires tout en le faisant évoluer. Il doit parvenir à atteindre une maturité industrielle, afin de garantir en 1^{er} lieu la santé et la sécurité de tous sur nos sites et lors du transport de matières. La dimension industrielle permettra également d'améliorer notre compétitivité. Je crois que l'entreprise a gardé son esprit start-up et que nous devons le cultiver : nous pouvons parvenir à marier le caractère dynamique, innovant et agile de notre PME tout en nous appuyant sur les capacités de structuration d'ENGIE. Nos équipes font la force d'ENGIE BIOZ. Elles vont continuer à croître et à gagner en expertise sur la conception et la construction des installations, la maîtrise des processus biologiques, les approvisionnements, la valorisation agronomique, la maintenance et l'exploitation de nos sites industriels. Avec des installations de plus en plus sûres et efficaces. ■

* Cive : cultures intermédiaires à vocation énergétique

QUIZ

Tester ses connaissances à l'école

Le quiz créé par ENGIE BIOZ a pour vocation d'améliorer ses connaissances sur les énergies renouvelables et le biométhane. Il a été conçu notamment pour les écoles des territoires dans lesquels nous nous implantons un peu partout en France.

Deux niveaux sont proposés :

Le niveau Débutant est plutôt destiné aux Primaires.

Le niveau Expert conviendra pour les collèges et lycées.

<https://quiz.bioz-biomethane.com/>

Mayenne

Inauguration de l'unité des Coëvrons

Le 30 juin 2022, ENGIE BIOZ a inauguré sa Centrale Biogaz des Coëvrons, située à côté d'Evron (53) à Sainte-Suzanne-et-Chammes. Chaque année, l'unité de méthanisation fournira environ 21 GWh de gaz vert à partir de déchets organiques du territoire qui seront directement injectés dans le réseau de distribution de gaz exploité par GRDF. Cette quantité de biométhane correspond à la consommation annuelle en gaz d'environ 1 900 foyers. Elle permettra également d'éviter l'émission de plus de 4 800 tonnes de CO2 chaque année. 21 exploitations agricoles sont partenaires du projet, fournissant effluents et résidus végétaux, et valorisant sur leurs terres cultivées la matière fertilisante issue du processus (digestat). L'ensemble des terres agricoles sur lesquelles le digestat peut être apporté, en rotations, représente 3 000 ha, sur lesquelles sont répartis annuellement 26 000 m³ de digestat.

La Centrale Biogaz des Coëvrons en quelques chiffres :

- 30 000 tonnes/an de substrats organiques autorisés
- Type de substrats : 55 % d'origine agricole (effluents, résidus végétaux), 40 % d'industries agro-alimentaires et 5 % des collectivités
- Capacité : 240 Nm³/h injectés en continu dans le réseau distribution de gaz exploité par GRDF.



En fonctionnement depuis novembre 2021, l'unité de production de biométhane a nécessité 15 mois de travaux puis de montée en charge du process. L'investissement est de 9,5 millions d'euros, dont 1,7 million d'euros de subventions de l'ADEME Pays de la Loire.

SÉCURITÉ ET TRAÇABILITÉ SUR LE SITE DU MANS

Emmanuel Philibert, responsable de la centrale de méthanisation du Mans, nous parle de la sécurité et la traçabilité des matières sur son site.



© Antoine Meysonnier

Pour Emmanuel Philibert, responsable de la centrale de méthanisation du Mans - Le Monné, la sécurité des salariés est primordiale.

“La sécurité est ma priorité sur le site du Mans - Le Monné” affirme Emmanuel Philibert, responsable du site de méthanisation. Les points de vigilances sont en effet nombreux sur ce site classé ICPE (installation classée protection de l’environnement). La centrale biogaz est équipée de deux cuves en béton de 4 500 m³ pour digérer les rations, et de deux cuves de 6 000 m³ pour stocker le digestat liquide. *“Nous avons un système de gestion des matières pour éviter toute émission dans l’environnement. Une sonde mesure le niveau de remplissage pour éviter les débordements. Si un incident empêche l’arrêt du remplissage, le LSH (sonde de niveau haut) coupe l’alimentation de la cuve et ferme automatiquement les vannes. Ainsi, la matière reste en cycle fermé”,* explique-t-il. Sur le site, un bassin permet aussi de collecter les eaux pluviales. Quand il est plein, les eaux sont rejetées dans le tout à l’égout après contrôle de leur propreté.

Pilotage à distance

Toutes les pompes et vannes sont pilotables à distance. La nuit, un salarié d’astreinte est alerté sur son téléphone et traite le problème à distance via la supervision. Sinon, il intervient sur le site. *“Le temps de trajet entre l’habitation et le lieu de travail est une condition d’embauche, pour pouvoir intervenir vite”,* ajoute Emmanuel. Une procédure de fermeture du site a été mise en place et certains organes sont ainsi contrôlés tous les jours avant le départ du site.

Réduire les problèmes d’odeurs

Pour le grand public, l’inquiétude concerne souvent les odeurs. Emmanuel prend cet aspect au sérieux : *“Nous sommes vigilants sur les émanations d’odeurs. L’air du bâtiment principal est renouvelé et les flux d’air passent dans un biofiltre comportant une tour de lavage permettant de traiter les odeurs. Si nous sommes appelés pour une problématique d’odeur, nous prenons*

le temps de répondre à cette demande afin d’identifier l’éventuelle source et régler le problème rapidement. Nous avons de très bonnes relations avec nos riverains. Et pour garder une trace des plaintes liées aux odeurs et mener les actions d’amélioration, nous avons mis en place un registre d’enregistrement.”

Écarter les risques d’émanation de gaz

Le méthane produit est directement injecté après épuration. Il n’est pas stocké. *“En cas d’impossibilité d’injection, ce qui est très rare, nous avons différents dispositifs de sécurité et notamment nous brûlons le gaz dans une torçère. Bien sûr, ce n’est pas l’objectif, mais c’est une mesure de sécurité efficace.”* confie le responsable du site. Sur ce type d’installations, pour écarter les risques d’explosion, tout le matériel proche des installations gaz est atex, c’est-à-dire certifié pour les Atmosphères Explosives.

Assurer la sécurité des salariés

La sécurité des salariés est l’autre point primordial pour Emmanuel : *“Tout le monde porte des vêtements de sécurité à haute visibilité. Les salariés sont équipés d’un détecteur de gaz.”* En effet, à l’ouverture d’une cuve, une émanation est possible et il faut parfois laisser ventiler quelques instants. *“Par ailleurs, les appareils sont consignés et tout le monde possède un cadenas. Si nous intervenons sur une machine en physique, nous l’arrêtons et posons le cadenas afin d’éviter que l’automatisme se mette en route.”*

Chaque personne travaillant sur site est formée et sensibilisée à tous les risques : électriques, chimiques (huile pour les engins, désinfectant) et biologiques. De même, les salariés sont formés à la conduite d’engins en sécurité, au travail en hauteur et sont tous SST (Sauveteurs, Secouristes du Travail). En cas de problème majeur, le responsable de site a la possibilité de solliciter son responsable régional.

“
**LA MATIÈRE
RESTE EN CYCLE
FERMÉ**

“
**CHAQUE PERSONNE
 TRAVAILLANT SUR
 SITE EST FORMÉE
 ET SENSIBILISÉE À
 TOUS LES RISQUES**”

Un logiciel pour la traçabilité

Si la sécurité du site est surveillée de près, il en va de même pour la traçabilité. “Notre logiciel *Biogasview*[®] enregistre tout : les déchets entrants et sortants, la facturation.” explique Emmanuel. “Tous les produits entrants sont analysés pour connaître le pouvoir méthanogène et les caractéristiques physicochimiques. Ces données sont enregistrées, tout comme le poids des camions d’approvisionnement à l’entrée et à la sortie. Il y a aussi des compteurs sur les pompes, les cuves et tous les organes d’incorporation de matière. Nous renseignons chaque tonnage entrant dans l’unité, pour chaque type de produit. Les déchets entrants sont accompagnés d’un BSD (bordereau de suivi des déchets). Quand je reçois un camion de biodéchets provenant d’une trentaine de magasins, je reçois trente BSD” détaille-t-il. De même, tout ce qui sort du site est sujet au plan d’épandage et est analysé en laboratoire, avec archivage pour la traçabilité. ■

La centrale du Mans - Le Monné

en quelques chiffres

- **Investissement :**
11 millions d’euros
- **Production de biométhane :**
26 GWh/an, soit l’équivalent de la consommation de gaz de 2 300 foyers
- **Capacité :**
300 Nm³/h injectés en continu dans le réseau de gaz
Volume de digestion 9 000 m³
- **Intrants :** 33 % d’origine agricole, 62 % d’industries agro-alimentaires 5 % de collectivités
- **27 exploitations partenaires**
soit plus de 2 000 ha de surface d’épandage
- **Tonnes de CO2 évitées :**
6 000 tonnes par an



Toute l’équipe qui a développé la Centrale du Mans - Le Monné est réunie sur le site, en vêtements de sécurité.

© Antoine Meyssonier

“LA SÉCURITÉ EST NOTRE PRIORITÉ”

Pour continuer à renforcer la sécurité sur ses sites, ENGIE BiOZ a créé des postes à plusieurs niveaux sur le territoire. Explications d’Alexis Debled, directeur d’exploitation.



© Antoine Meysonnier

Alexis Debled, directeur d’exploitation chez ENGIE BiOZ, travaille en lien avec les 5 responsables régionaux d’exploitation et les 14 responsables de site.

“
NOTRE AMBITION :
POURSUIVRE
ET RENFORCER
ENCORE NOS
PRATIQUES POUR
CONTINUER À
PROGRESSER

Quel est votre rôle au sein d’ENGIE BiOZ ?

Alexis Debled (A.D.) : Directeur d’exploitation depuis octobre 2021, j’ai sous ma responsabilité les services support à l’exploitation : les pôles QHSE*, Maintenance, Biologie, Approvisionnement et Valorisation agricole. Je supervise également les centrales en exploitation. Je travaille donc en lien étroit avec les 5 responsables régionaux d’exploitation et les 15 responsables de site.

En quoi l’organisation d’ENGIE BiOZ permet-elle de mailler le territoire ?

A.D. : Le nombre de sites en exploitation augmente sur l’ensemble du territoire. Nous souhaitons donc une animation et un pilotage plus importants et plus transversaux entre les sites, au niveau national tout en gardant une approche territoriale. Ainsi, les postes de responsables régionaux d’exploitation ont été créés afin d’animer les sites à une maille plus locale et d’assurer un lien étroit avec nos différentes parties prenantes (élus, riverains, autorités locales...). Au niveau de nos services approvisionnements et valorisation agricole, nous délocalisons également certains de nos postes afin d’être au plus proche des enjeux de nos partenaires agricoles ou industriels. Cela nous permet de maintenir les actions engagées durant les phases de développement des projets.

Au niveau national, nous poursuivons le renforcement de nos compétences pour être en capacité d’apporter support et expertises sur l’ensemble des sites, notamment sur les sujets de sécurité et environnement.

En tant que Directeur d’exploitation, comment vous assurez-vous de la sécurité des sites et la traçabilité des intrants ?

A.D. : Au niveau de la Direction d’ENGIE BiOZ, nous avons un engagement très fort sur la sécurité de nos installations, de nos salariés et de nos prestataires et autres partenaires. Notre objectif, c’est que l’ensemble des opérations se fasse en toute sécurité. Cela se traduit

par la mise en œuvre d’actions très concrètes sur le terrain : renforcement des programmes de formation, de nos procédures opérationnelles, et de nos mesures de contrôle. Avec maintenant 21 sites en exploitation (dont 6 en actionnariat minoritaire), nous disposons d’un important retour d’expérience qui nous permet de nous améliorer en permanence pour nos sites en exploitation, en construction ou pour nos projets en développement.

Par ailleurs, la maîtrise de nos flux de déchets organiques est également un enjeu majeur pour nous. Nous sommes en capacité d’offrir une prestation de suivi de la collecte des déchets, de leur déconditionnement, du recyclage éventuel et de leur valorisation en assurant une traçabilité de haut niveau sur l’ensemble de la chaîne. Nous nous appuyons sur des laboratoires indépendants pour analyser nos digestats et assurer ainsi un suivi de la matière jusqu’au retour au sol.

Sur quels axes d’amélioration travaillez-vous ?

A.D. : La sécurité est un engagement de tous les jours, et qui se traduit par des actions à tous les niveaux. Notre ambition : poursuivre et renforcer encore nos pratiques pour continuer à progresser. Nous avons d’autres axes de travail notamment sur la partie environnementale, comme l’amélioration de nos techniques d’épandage. Ou encore la mise en place d’un programme de réduction de la consommation énergétique et de nos consommations d’eau. Certains sites disposent déjà de panneaux solaires. Nous utilisons systématiquement notre biométhane pour nos besoins de chauffage sur nos installations et nous essayons de réutiliser les eaux de pluie pour diminuer nos consommations d’eau. ■

* Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement

“NOUS SOMMES DANS UN RAPPORT DE CONFIANCE”

Depuis 2017, L'ETS Cohignac-Piron transporte des matières jusqu'à la centrale de Montauban-de-Bretagne (35) et épand les digestats dans les champs des agriculteurs partenaires. Un partenariat bénéfique pour toutes les parties !



Noël Cohignac et Cyril Piron, co-gérants de l'ETS, posent devant les pendillards utilisés pour épandre le digestat liquide dans les champs des agriculteurs.



L'enfouisseur est utilisé principalement pour épandre et enfouir le digestat sur les cultures de maïs.

“ NOUS AVONS PARTAGÉ NOS COMPÉTENCES AVEC ENGIE BIOZ ”

“ENGIE BioZ m'a d'abord contacté pour son étude de marché. Quand la centrale Biogaz de Montauban-de-Bretagne a démarré en 2017, nous avons contractualisé et depuis, nous travaillons en bonne entente” explique Noël Cohignac, cogérant de l'ETS Cohignac-Piron. Ce partenariat avec ENGIE BioZ tombait à pic pour l'entrepreneur qui a à cœur de s'adapter aux évolutions du monde agricole. “Nous avons acheté une tonne à lisier et un deuxième big baller”, se souvient-il. Son associé Cyril Piron, spécialiste du débouchage, a rejoint l'entreprise en 2019 : “J'ai pu mettre à disposition d'ENGIE BioZ mon camion hydrocureur, notamment pour le transport de graisses d'abattoirs et l'entretien du méthaniseur.”

Des bénéfices pour tous

Leurs missions en tant que prestataires de services : amener jusqu'au site les pailles qu'ils pressent chez les agriculteurs ainsi que les graisses des abattoirs, transporter le digestat liquide et solide pour l'épandre dans les champs, et entretenir le méthaniseur. Pour Cyril, chacun y trouve son compte : “ENGIE BioZ nous a apporté du travail supplémentaire ; entre 5 et 10% de notre chiffre d'affaires provient de ces prestations. De son côté, ENGIE BioZ a pu accéder à la clientèle agricole de Noël pour savoir qui pourrait s'engager dans le projet. C'est intéressant

L'ETS Cohignac-Piron

Débouchage et travaux agricoles

- 1,8 million d'euros de chiffre d'affaires
- 12 travailleurs à temps plein :
8 chauffeurs, 2 secrétaires, 2 gérants,
1 saisonnier

pour les agriculteurs, qui bénéficient d'un retour au sol”. Noël abonde : “En plus, nous avons l'habitude des plans d'épandages car nous avons beaucoup travaillé sur l'épandage de boues, donc nous avons pu partager nos compétences avec ENGIE BioZ”.

Une relation de confiance

Côté relationnel, les cogérants sont satisfaits. Chaque hiver, ils se réunissent avec l'équipe de l'unité de Montauban-de-Bretagne autour de divers sujets comme la révision des prix ou du plan d'épandage. “C'est facile de parler avec eux, ils sont agréables. Nous sommes dans un rapport de confiance” confie Noël Cohignac. Son associé acquiesce : “Quand il y a un souci de leur côté, nous essayons d'être disponibles le plus vite possible. Ils nous le rendent aussi, en étant souples quand on a des difficultés”. ■



Pour transporter le digestat solide dans les champs, l'ETS Cohignac-Piron utilise une benne à fumier.

UNE ACTIVITÉ ÉLARGIE DANS LES BIODÉCHETS

Depuis 2018, Coutand Récupération et Services récupère les déchets organiques issus des 5 usines Fleury-Michon pour les livrer sur le site du méthaniseur de Chantonay. Un partenariat qui a permis à l'entreprise d'élargir son activité et de gagner de nouveaux contrats.



Aurélien Coutand est co-gérant de l'entreprise Coutand Récupération et Services, qui travaille en partenariat avec ENGIE BioZ

Bois, métaux, ferraille, plastiques et autres cartons trouvent un second souffle chez Coutand Récupération et Services depuis 1973. L'arrivée du méthaniseur de Chantonay, en 2018, a ouvert une nouvelle opportunité. "Avec ENGIE BioZ, nous avons développé notre activité dans la gestion des biodéchets", explique Aurélien Coutand, co-gérant de l'entreprise vendéenne.

Contrat tripartite avec Fleury-Michon

"En 2018, ENGIE BioZ (à l'époque appelé Vol-V) nous a approché pour collecter et transporter les déchets de l'industriel agroalimentaire Fleury-Michon jusqu'au méthaniseur de Chantonay. Nous travaillons déjà avec Fleury-Michon sur la collecte d'autres déchets. Un contrat tripartite a été signé sur cinq ans", raconte Aurélien. ENGIE BioZ gère le rachat de la matière et le traitement en direct avec l'industriel. De son côté, Coutand Récupération assure la prestation de mise à disposition de matériels (bennes étanches et géobox) et assure la partie collecte. Le méthaniseur de Chantonay étant équipé d'un déconditionneur, l'entreprise peut y livrer des biodéchets emballés. La matière organique est alors

séparée des emballages, qui sont récupérés et traités dans le centre de recyclage de Coutand récupération. La boucle est bouclée !

De nouveaux contrats en biodéchets

"Pour ENGIE BioZ, nous collectons désormais aussi auprès des GMS* et d'autres industries agroalimentaires vendéennes, qui sont nombreuses", explique Aurélien. Pour assumer cette nouvelle activité, les cogérants ont investi dans une dizaine de nouvelles bennes étanches et dans environ 300 géobox de 1 m³. Un à deux chauffeurs sont aussi dédiés au transport des biodéchets.

Économie circulaire

"ENGIE BioZ sait que nous avons une relation privilégiée avec nos clients en Vendée, et ils passent par nous pour les contacter. Nous travaillons en bonne intelligence", observe Aurélien. Et de conclure : "La gestion de nos biodéchets permet de réinjecter du gaz dans la ville de Chantonay, nous sommes dans l'économie circulaire". ■

* Grandes et moyennes surfaces



Coutand Récupération et Services assure la prestation de mise à disposition de bennes étanches pour collecter les biodéchets d'industries agro-alimentaires.

Coutand Récupération et Services

- 2 gérants : Aurélien et Guillaume COUTAND
- Basé à La Meilleraie-Tillay (85)
- Site classé ICPE, certifié ISO 14001 depuis 2014
- Effectif : 26 personnes
- Chiffre d'affaires 2021 : 10 millions d'euros
- 2 000 T de déchets collectées par mois : cartons emballage, films plastiques, papiers de bureau, déchets bois, tout-venant, déchets métalliques...

Contact

ENGIE BioZ

Siège social :
10, boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex
France

+33 (0)2 23 46 17 62

info.bioz@engie.com

bioz-biomethane.com

